

Liste des servitudes d'utilité publique
de la commune de **FONDETTES**

10/02/2020

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire
AC1	Protection des monuments historiques	Code du Patrimoine L 621-1 et suivants	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 36, rue de Clocheville - 37000 TOURS
	Objet local	Acte de création	Observations
	Ancien prieuré de St Come - Classé	Arrêté ministériel 13 février 1951	<i>MH situé sur la commune de La Riche - Bâtiment XII, croisillon S église, travée S déambulatoire, extrémité orientale communs</i>
	Ancien prieuré de St Come - Inscrit (Inv Sup MH)	Arrêté ministériel 19 mars 1927	<i>MH situé sur la commune de La Riche - Porte monumentale</i>
	Ancien prieuré de St Cosme - Classé	Arrêté ministériel 16 novembre 1949	<i>MH situé sur la commune de La Riche - Anciens communs</i>
	Ancien prieuré de St Cosme - Classé	Décret Ministériel 13 mars 1925	<i>MH situé sur la commune de La Riche - Restes abside et bâtiment dit Prieurat</i>
	Ancien prieuré de St Cosme - Classé	Arrêté ministériel 13 mars 1925	<i>MH situé sur la commune de La Riche - Salle capitulaire, maison à lucarnes, escalier renaissance</i>
	Château de Châtigny (Inv Supp M.H)	Arrêté préfectoral de région 16 juin 2006	<i>Vestiges gallo-romains, portail d'entrée et sa courtine, façades et toitures, mur de soutènement et terrasse ouest</i>
	Eglise de St-Symphorien (Inv. Supp. M.H)	Arrêté ministériel 18 avril 1995	<i>PPM approuvé par délibération du conseil municipal du 07 oct 2013</i>

Logis du Prieuré de Lavaré (Inv.M.H.)	Arrêté ministériel	<i>fuye</i>
	19 juin 1965	
Manoir des Hamardières (Inv.M.H.)	Arrêté ministériel	<i>façades et toitures. PPM approuvé par délibération du conseil municipal du 07 oct 2013</i>
	01 mars 1951	
Manoir du Thouadé (Inv.M.H.)	Arrêté ministériel	<i>façades et toitures du bâtiment principal</i>
	22 juillet 1971	
Prieuré de Lavaré (cl.M.H.)	Arrêté ministériel	<i>façades, charpentes et couvertures de la grange</i>
	19 juin 1965	
Protection du manoir de La Gruette (CI MH)	Arrêté ministériel	<i>Complété par l'AP de PPM du 12/04/2017. MH situé sur la commune de St Cyr Sur Loire</i>
	14 juin 1961	

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
AC2	Protection des sites et des monuments naturels	Code de l'Environnement - articles L 341-1 à 342-22	DREAL Centre 5 avenue Buffon - BP 6407 - 45062 Orleans CEDEX	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Ensemble formé par le château, le coteau, les varennnes, l'acqueduc et la Loire à Luynes		Décret ministériel	<i>Le site concerne les communes de Berthenay, Fondettes, Luynes, Saint-Etienne-de-Chigny et Saint-Genouph</i>
			04 juin 2018	
	Propriété du Thouadé (site classé)		Arrêté ministériel	
			14 avril 1972	

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	Code de la santé publique. Art. L1321-2, L1321-2-1, L1321-3, R1321-13-1 à 4, R1321-14	Agence Régionale de Santé - Délégation territoriale d'Indre-et-Loire 38, rue Edouard Vaillant - 37042 TOURS CEDEX 1	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Périmètres de protection des forages "Ile Godineau" (champ captant)		Arrêté Préfectoral de D.U.P. 30 septembre 1997	Pour le SIVOM de Fondettes, Luynes, St Etienne.
	Périmètres de protection du forage "La Bourdonnière"		Arrêté Préfectoral de D.U.P. 30 septembre 1997	pour le SIVOM de Fondettes, Luynes, St Etienne.

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
EL2bis	Protection des digues et des zones inondables de la Loire et de ses affluents	Articles L 2124-16 à 18 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques	Direction Départementale des Territoires - Subdivision fluviale. 40 rue Maurice de Tastes - 37100 TOURS	
	Objet local		Acte de création	Observations
	La Loire			

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
EL3	Marchepied	Art. L. 2131-2 et L. 2131-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques	Direction Départementale des Territoires - Subdivision fluviale. 40, rue Maurice de Tastes - 37100 TOURS	
	Objet local		Acte de création	Observations
	3,25m en bordure de la Loire			

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
I3	Canalisations de transport de gaz	Loi du 15 juin 1906 modifiée	GRT Gaz Région Centre Atlantique 62, rue de la Brigade Rac - ZI Rabion - 16023 ANGOULEME CEDEX	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Canalisation SEMBLANCAY - BOURGUEIL		Arrêté Ministériel 26 avril 1988	Complétée par la SUP de Maitrise de l'Urbanisation instituée par Arrêté Préfectoral du 26/09/2016

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
I4	Canalisations électriques	Lois du 15/06/1906 modifiée, du 13/07/1925, du 8/04/1946 modifiée, décrets du 6/10/1967,	RTE - GMR Anjou Ecoparc - ZI Nord - Avenue des Fusillés - 49412 SAUMUR CEDEX	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Ligne 3x90 kV La Pelouse-Tours.			
	Ligne 90 kV La Pelouse-St Côme			

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles	Lois 22/07/1987 et 02/02/1995 Art L 562-1 à 8 code de l'environnement	Direction Départementale des Territoires 61, Avenue de Grammont - 37041 TOURS CEDEX	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Zones inondables de la Loire		Arrêté Préfectoral 18 juillet 2016	Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation du Val de Tours - Val de Luynes. Annule et remplace l'AP du 29/01/2001.

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
PT2	Protection contre les obstacles	Code des postes et télécommunications	Voir colonne Observations -	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Faisceau hertzien SEMBLANCAY/Les Petites Landes - St-CYR-sur-LOIRE/Le Charentais		Décret ministériel 08 juin 2010	Gestionnaire : Ministère de l'Intérieur - 2, place Saint Etienne CS 96417 35064 RENNES Cédex
	Faisceau hertzien Tours Coty - Tronçon Mazières-de-Touraine à Monnaie		Décret ministériel 03 décembre 1991	Gestionnaire : France Télécom - UPR Ouest Centre Val de Loire - 18-22, avenue de la République - 37700 SAINT PIERRE DES CORPS
	Faisceau hertzien Tours-Cinq-Mars-la-Pile		Décret 15 novembre 1978	Gestionnaire : Ministère de la défense - EMZD – DES/BSI - Rue Garigliano - BP 20 - 35 998 RENNES ARMEES
	Liaison troposphérique TOURS/St-Symphorien - NANTES/Corcoue-sur-Logne		Décret ministériel 19 janvier 1996	Gestionnaire : Ministère de la défense - EMZD – DES/BSI - Rue Garigliano - BP 20 - 35 998 RENNES ARMEES

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
T1	Chemins de fer	Loi de 15 juillet 1845 modifiée	SNCF Immobilier - Délégation Immobilière Territoriale de l'Ouest 15 Boulevard Stalingrad - 44000 NANTES	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Voies ferrées Tours-Le Mans-Tours-Paris par Vendome			

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
T7civ	Servitude à l'extérieur des zones de dégagement	Articles R.244-1 et D.244-1 à 244-4 du code de l'aviation civile	DGAC.SNIA - Ouest Pôle de Nantes Zone aéroportuaire - CS 1432 75720 PARIS Cedex 15 - 44343 BOURGENAIS Cédex	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Tout le territoire national			<i>Tout le territoire national en dehors de la zone de dégagement des servitudes T5</i>

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
T7def	Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement	Articles R.244-1 et D.244-1 à 244-4 du code de l'aviation civile	Ministère de la défense - EMZD - DES/BSI Rue Garigliano - BP 20 - 35998 RENNES ARMEES	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Centre de l'aérodrome Tours / St Symphorien		Arrêté ministériel 03 février 1987	<i>Zone de protection de 24 km de rayon - Impacte l'intégralité du territoire de la commune</i>

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire	
XX	Détail dans colonne objet local	Pour information	Objet ne faisant pas l'objet de servitudes officiellement instituées -	
	Objet local		Acte de création	Observations
	Liaison Monnaie - Huismes			<i>Gestionnaire France Télécom pour le réseau de sécurité RTE</i>

Nota : les éléments dont le code SUP est XX impactent le territoire mais ne font pas encore (ou plus) l'objet de servitudes d'utilité publique.